

eu pour résultat un lamentable fiasco et qu'en cette matière, comme en beaucoup d'autres, la *grande Révolution* n'a fait que détruire sans rien édifier.

Avant la Révolution, toutes les villes, toutes les bourgades de quelque importance avaient des hospices, des hôpitaux où les pauvres étaient assurés de trouver bon accueil, secours abondants, soins de toutes sortes. Ces établissements avaient acquis par donations, legs pieux, subventions régulières, des Chapitres, d's évêchés, des monastères, des corporations, les ressources nécessaires à l'entretien des indigents qu'ils recueillaient.

La Révolution confisqua tout, ruina les églises, les chapitres, les monastères, les corporations, et prétendit que l'Etat centralisant tous ces biens en serait le dispensateur unique.—Deux ans plus tard, la misère était partout générale et les pauvres réduits à errer sur toutes les routes de France et à tendre péniblement la main. Et cette misère, toujours mauvaise conseillère, poussait au crime, au vol et au meurtre, de pauvres gens en qui le sens moral était déprimé, chez qui la conscience ne faisait peut-être plus entendre sa voix !... (1)

Il en faut toujours revenir à la parole du Christ : *Quærite primum regnum Dei*... Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît, qui constitue un traité de politique plus complet et plus parfait que tous ceux que pourront inventer les théoriciens libéraux. Toute rupture avec l'ordre chrétien a dans l'ordre social ses funestes conséquences, est pour les peuples une cause de malheur en tous genres.

Dom Gasquet a démontré historiquement cette vérité en ce qui concerne la Réforme dans son étude sur la *Démocratie chrétienne à l'époque antérieure à la Réforme* lue au congrès catholique de Nottingham (2) ; le livre de M. Lallemand en offre une démonstration nouvelle prise dans l'histoire de cette Révolution que Joseph de Maistre appelait *satanique* et qui fut, suivant l'expression d'Albert de Mun, la *révolte de l'homme contre Dieu*.

—Le projet de budget pour 1899 récemment distribué à la Chambre française contient sur les dépenses du culte en France des détails intéressants. Nous y voyons que les dépenses générales du culte catholique sont d'environ 41,000,000 de francs. Les traitements des curés varient de 900 à 1600 fr. ; ceux des pasteurs protestants de 1800 à 3000 ; ceux des rabbins juifs de 1750 à 2500. La disproportion entre les traitements servis aux curés et ceux accordés aux pasteurs et aux rabbins saute aux yeux, mais elle n'a rien d'étonnant en France. Juifs, protestants et francs-maçons

(1) Extrait de l'article de la *Croix*, de Paris, sur l'ouvrage de M. Lallemand.

(2) Voir l'article de Léon Grégoire sur la *Démocratie chrétienne à Nottingham*, dont nous terminons la publication dans la présente livraison.